

Le jeudi 25 juin 2009

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le jeudi 25 juin 2009, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Guylaine Marcil, Chantal Tremblay, Denise Miron Marion, Janique Lachapelle, Rachel Cadieux et Diane Nault et messieurs Jacques Pilon, Jacques Masseur, Daniel Moreau, Bernard Caron et Charles Langevin, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Marise Veilleux, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : madame Madeleine Aumond et messieurs Damien Lafrenière et Éric Éthier

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Jean-Claude Beaudin,	directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives et technologiques
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

RÉSOLUTION 2009-CC-100 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
 - a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2009-05-20
 - b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Motions de félicitations
 - a) Mlle Jessica Lafontaine
 - b) M. Jérémy Gagnon

Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-100) suite

- 6- Projet de rapatriement pour des élèves fréquentant la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
- 7- Évaluation du directeur général
- 8- Réorganisation administrative
 - a) Réorganisation administrative (résolution)
 - b) Plan d'effectif, personnel de gestion**
- 9- Financement annuel du Service régional de la formation professionnelle pour 2009-2010
- 10- Postes à la Cité étudiante
- 11- Documents pour le comité plénier du 25 juin 2009
- 12- Rapport d'informations de la présidente
- 13- Rapport d'informations du directeur général
- 14- Dépôt des procès verbaux :
 - a) Comité consultatif de gestion, rencontre tenue le 12 mai 2009
- 15- Désignation d'un signataire pour le lien de fibre optique

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Projet personnel d'orientation (PPO), phase 4 : achat regroupé
- 2- Dépôt des comptes rendus :
 - a) Comité de coordination pédagogique du 19 mai 2009
 - b) Comité des politiques pédagogiques du 16 avril 2009
 - c) Comité consultatif ehdaa-parents du 12 mai 2009
 - d) Comité des politiques pédagogiques du 27 mai 2009

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Budget des établissements
- 3- Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour 2009-2010
- 4 - Changement de signataires des effets bancaires pour :
 - 4.1- Établissements : ESSC – CEHG – CFP V-G
 - 4.2- CSHBO
- 5- Liste des commissaires vérificateurs pour 2009-2010
- 6- Radiation des comptes de taxes avec solde de 3,00 \$ et moins
- 7- Taux d'intérêts pour l'année scolaire 2009-2010
- 8- Renouvellement du contrat de cafétéria de l'école Sacré-Cœur de Gracefield 2009-2012
- 9- Contrat de concession de cafétéria CEHG 2009-2012
- 10- Contrat de concession de cafétéria ESSC 2009-2012
- 11- Amélioration de l'accès aux bâtiments pour les personnes handicapées
- 12- Installation pétrolière
- 13- Entreprise de services en économie d'énergie
- 14- Informations sur projets majeurs en cours

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Démission
- 2- Résolution règlement article 169

Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-100) suite

- 3- Résolution calendrier des rencontres du conseil
- 4- Résolution Centraide
- 5- Résolution Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
- 6- Résolution adoption des actes d'établissement des écoles et des centres
- 7- Résolution pour l'adoption règlement sur le code d'éthique et de déontologie
- 8- Nomination d'un membre au comité de sélection pour le poste de commissaire à l'éthique
- 9- Nomination agente d'administration
- 10- Nominations
 - a) direction Cité étudiante
 - b) direction Cœur-de-la-Gatineau**
- 11- Liste des besoins en enseignement
- 12- Compte-rendu :
 - CRT- professionnel
 - Comité qualité de vie
- 13- Cour d'appel**
- 14- Nomination direction du service des ressources financières**

E) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Mention spéciale**
- 3- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2009-CC-101

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 20 mai 2009

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Chantal Tremblay que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 20 mai 2009 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec deux modifications. D'abord, à la page 398, la rencontre pour l'évaluation du directeur général doit avoir lieu à 17 h et non à 19 h. Ensuite, à la page 414, il faut lire que la prochaine assemblée aura lieu le jeudi 25 juin et non le mercredi 25 juin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

M. Sylvain fait un suivi au point A-2-b, page 396, et note que des approches ont eu lieu avec le bureau de la députée Charlotte L'Écuyer, concernant l'inauguration du centre multiservices du Pontiac. Une date en septembre ou en octobre est envisagée présentement.

Le jeudi 25 juin 2009

La présidente madame Diane Nault fait un suivi au point A-10, page 398, et souligne que la formation sur la loi 88 doit avoir lieu le jeudi 22 octobre, en soirée.

A-3 Parole au public

Pas de question du public.

A-4 Correspondance

M. Sylvain répond aux questions des commissaires mesdames Chantal Tremblay et Marielle Roy, relativement au point cc-15 (lettre de la concessionnaire de la cafétéria de l'ESSC).

A-5 Motions de félicitations

La présidente madame Diane Nault remet des certificats honorifiques à Mlle Jessica Lafontaine et M. Jérémy Gagnon (représenté par ses enseignants Jason Brown et Serge Lacourcière). Deux résolutions sont aussi adoptées.

a) RÉSOLUTION 2009-CC-102 Motion de félicitations – Mlle Jessica Lafontaine

CONSIDÉRANT le prix remporté par Mlle Jessica Lafontaine, de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau, lors du Gala d'excellence du journal L'Étudiant Outaouais, tenu le 12 mai dernier, à Gatineau ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de féliciter chaudement Mlle Jessica Lafontaine pour sa belle performance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) RÉSOLUTION 2009-CC-103 Motion de félicitations – M. Jérémy Gagnon

CONSIDÉRANT la médaille de bronze, catégorie 'Mécanique automobile', remportée par M. Jérémy Gagnon, élève gradué du Centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau, lors de la dernière édition des Olympiades canadiennes en formation professionnelle ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de féliciter chaudement M. Jérémy Gagnon pour sa belle performance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(La commissaire madame Marise Veilleux se joint à la rencontre à 19 h 20.)

Le jeudi 25 juin 2009

A-6 RÉSOLUTION 2009-CC-104 **Projet de rapatriement des élèves fréquentant la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais**

CONSIDÉRANT la résolution 2009-CC-003 adoptée par le conseil des commissaires lors de la séance du 28 janvier 2009 ;

CONSIDÉRANT l'ampleur des enjeux dans cette démarche ;

CONSIDÉRANT les résultats du comité de travail du 9 juin 2009 ;

CONSIDÉRANT que la démarche avec le secteur de Denholm n'est pas terminée ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de renouveler l'entente avec la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais pour la scolarisation de certains de nos élèves.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 RÉSOLUTION 2009-CC-105 **Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de discuter du point A-7 (Évaluation du directeur général) en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2009-CC-106 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2009-CC-107 **Évaluation du directeur général**

CONSIDÉRANT les résultats de l'évaluation du directeur général ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil que la commission scolaire verse, au directeur général, le boni forfaitaire (6 %), tel que déterminé dans l'évaluation conservée dans le dossier personnel de cet employé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le jeudi 25 juin 2009

A-8 Réorganisation administrative

a) RÉSOLUTION 2009-CC-108 Structure administrative 2009-2010

CONSIDÉRANT les impossibilités de combler le poste à la direction des services administratifs ;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité plénier du 8 juin 2009 ;

CONSIDÉRANT les remarques des commissaires concernant la surcharge du directeur des services éducatifs ;

CONSIDÉRANT la décroissance de la clientèle ;

CONSIDÉRANT l'économie engendrée par la structure administrative présentée ;

CONSIDÉRANT la volonté de la direction générale de favoriser un meilleur partage des responsabilités ;

CONSIDÉRANT l'allocation du ministère pour la réforme de la comptabilité ;

CONSIDÉRANT la flexibilité de la structure au service des ressources financières ;

CONSIDÉRANT les diverses consultations et rencontres réalisées ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'adopter la structure administrative telle que proposée par la direction générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) RÉSOLUTION 2009-CC-109 Plan d'effectif personnel de gestion

CONSIDÉRANT le dépôt du plan d'effectif du personnel de gestion;

CONSIDÉRANT le changement à la structure administrative;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires entre autre quant aux obligations de consultation;

CONSIDÉRANT la nécessité de pourvoir les postes avant l'entrée au mois d'août;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'adopter le plan d'effectif pour fin de consultation et de déléguer à la direction générale le pouvoir d'engager et de muter les personnes à des postes de gestion administrative ou d'établissements, autres que les directions de service et d'établissements, à partir du 26 juin et ce jusqu'au 25 août 2009.

Par la suite le conseil entérinera le plan d'effectif et les nominations y afférant au conseil du 26 août 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le jeudi 25 juin 2009

A-9 RÉSOLUTION 2009-CC-110 Financement annuel du service régional de la formation professionnelle en Outaouais 2009-2010

CONSIDÉRANT le conseil d'administration du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais du 21 mai 2009;

CONSIDÉRANT les résolutions adoptées par les commissions scolaires francophones de la région 07 qui proposaient une nouvelle structure régionale en formation professionnelle : CSCV96 (2002-2003), Commission scolaire des Draveurs CO82-0302, CSHBO 2003-CC-225 et CSPO CC-02-02-867 ;

CONSIDÉRANT l'adoption de la structure administrative au conseil d'administration du 27 mars 2006 ;

CONSIDÉRANT que les campagnes de valorisation et de promotion menées conjointement avec Emploi-Québec et les partenaires de l'éducation ont un effet positif sur la perception qu'ont les parents, les enseignants, les professionnels et les élèves en regard de la formation professionnelle ;

CONSIDÉRANT que la région s'est dotée de nouvelles options permanentes «Ébénisterie» et «Assistance technique en pharmacie» et une carte rotative de cinq nouvelles options dans le secteur de la construction : «Carrelage», «Peinture en bâtiment», «Poste de revêtements souples» et «Pose de systèmes intérieurs» ;

CONSIDÉRANT les résultats positifs des démarches entreprises auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport au chapitre des immobilisations :

- Agrandissement du Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre/Seigneurie, Pavillon Relais de la Lièvre, 1,3 million \$;
- Aménagement d'un atelier polyvalent dans une école primaire de Campbell's Bay, afin de doter la région d'un centre multiservices en formation professionnelle, 844 000 \$;
- Agrandissement du Centre de formation professionnelle de l'Outaouais, pour la carte rotative, 2 117 235 \$;

CONSIDÉRANT les travaux en cours pour :

- Augmenter les options à la carte rotative («Pose de revêtements de toiture», «Installation et fabrication de produits verriers», «Préparation et finition de béton») ;
- Offrir un nouveau programme permanent («Installation et réparation d'équipements de sécurité»)

CONSIDÉRANT la présentation d'un plan d'action triennal ;

CONSIDÉRANT les travaux régionaux menés pour accroître le nombre de jeunes de moins de 20 ans dans les centres de formation professionnelle de l'Outaouais avec la formation générale des jeunes et des adultes ;

Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-110) suite

CONSIDÉRANT le soutien pédagogique régional offert aux centres de formation professionnelle ;

CONSIDÉRANT le développement d'une image corporative de la formation professionnelle dans les médias de l'Outaouais ;

CONSIDÉRANT les représentations aux différents comités pour l'ensemble de l'Outaouais ;

CONSIDÉRANT les travaux réalisés avec l'ensemble des partenaires dans le cadre du Plan d'aménagement de la formation professionnelle et technique et du Pacte pour l'emploi ;

CONSIDÉRANT l'ajout de points de service sur l'ensemble du territoire : «Santé, assistance et soins infirmiers» au Centre de formation professionnelle Pontiac, «Assistance à la personne en établissement de santé» au Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre/Seigneurie, «Cuisine d'établissement» au Centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau ; «Réalisation d'aménagements paysagers» et «Entretien général d'immeubles» au Centre compétences Outaouais, «Mécanique de véhicules légers» au Centre de formation professionnelle de la Lièvre-Seigneurie ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil d'adopter le financement et la répartition financière suivante entre les commissions scolaires :

35 % Commission scolaire des Draveurs	164 244,50 \$
35 % Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais	164 244,50 \$
20 % Commission scolaire au Cœur-des-Vallées	93 854,00 \$
10 % Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	46 927,00 \$
TOTAL :	469 270,00 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 Postes à la Cité étudiante

M. Sylvain rappelle que le deuxième appel de candidatures à la direction de la CÉHG avait attiré deux offres. Cependant, une des deux personnes concernées a trouvé un autre poste ailleurs, alors que l'autre n'avait pas les capacités désirées. Il évoque les scénarios possibles et annonce que le directeur de l'établissement Cœur-de-la-Gatineau, M. Robert Giard, est intéressé à prendre le poste. M. Sylvain, M. Houde, la présidente madame Diane Nault et le commissaire monsieur Daniel Moreau répondent aux questions des commissaires monsieur Bernard Caron et Chantal Tremblay.

En ce qui concerne le poste de direction adjointe à la CÉHG, M. Sylvain mentionne que des entrevues auront lieu le 29 juin et que les résultats des tests seront connus le 3 juillet. Au niveau du poste de direction adjointe au Rucher, il reste à combler, mais des candidats se trouvent dans la banque de la relève.

Le jeudi 25 juin 2009

A-11 Document pour le comité plénier du 25 juin 2009

Le document a été déposé lors du comité plénier.

A-12 Rapport d'informations de la présidente

La présidente madame Diane Nault présente son rapport et souligne aussi une rencontre de la formation professionnelle le 21 mai. Elle note qu'à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec, Mme Josée Bouchard a été élue à la présidence et M. Rodrigue Vigneault, à la vice-présidence. La commissaire madame Annette Dumouchel déplore que l'Outaouais ne soit pas représenté au sein du conseil d'administration de la Fédération. Le commissaire monsieur Daniel Moreau précise que le sujet a souvent été abordé dans le passé, mais sans effet.

Pour le lac-à-l'épaule annuel du conseil des commissaires, la présidente madame Diane Nault propose deux dates : le 21 novembre ou le 28 novembre. La date du 21 novembre est priorisée par les commissaires.

Plusieurs tournois de golf s'en viennent. Celui de la Sûreté du Québec, dans le Pontiac, aura lieu le 28 août. Une équipe sera formée de Harold Sylvain et des commissaires madame Guylaine Marcil et monsieur Jacques Pilon, ainsi que d'une autre personne que le directeur général doit trouver. Celui des Lions de Maniwaki se tiendra le 22 août et l'équipe de la CSHBO comprendra M. Sylvain et les commissaires mesdames Diane Nault et Marielle Roy et monsieur Charles Langevin. Le commissaire monsieur Bernard Caron sera substitut. Enfin, celui de la Chambre de commerce de Maniwaki aura lieu le 5 août et l'équipe de la commission scolaire sera composée de M. Sylvain et des commissaires madame Diane Nault et messieurs Charles Langevin, Bernard Caron et Éric Éthier (l'un d'entre eux étant substitut).

A-13 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain note que M. Serge Lacourcière, enseignant, remplace temporairement le directeur du centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau, M. Jean-Paul Gélinas, présentement en congé de maladie.

Aussi, M. Sylvain souligne que la Commission scolaire des Draveurs a répondu positivement aux approches faites par certains parents de Denholm, relativement à une annexion, mais qu'il faut attendre la prise de position de la ministre dans ce dossier, ce qui ne devrait pas intervenir avant la rentrée. Une lettre a été envoyée aux parents de la municipalité pour leur expliquer les démarches en cours et les assurer que des mesures seront prises pour la scolarisation des enfants.

Le jeudi 25 juin 2009

A-14 Dépôt des procès-verbaux

a) Comité consultatif de gestion, rencontre tenue le 12 mai 2009

Le compte rendu est déposé. M. Beaudin répond aux questions de la commissaire madame Guylaine Marcil, au niveau des défibrillateurs.

A-15 RÉSOLUTION 2009-CC-111 Désignation d'un signataire pour le lien de fibre optique

CONSIDÉRANT QU'en deux mille cinq (2005), la commission scolaire a signé, avec la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, la MRC de Pontiac la Commission scolaire Western Québec («les Parties») et Xit Télécom Inc., sous seing privé, un protocole d'entente visant la mise en place et l'exploitation d'un réseau privé de fibres optiques, comprenant neuf (9) annexes ;

CONSIDÉRANT QUE les Parties ont collaboré afin de mettre en place un réseau de télécommunication par câble de fibres optiques communément appelé «réseau de fibres optiques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais» afin de relier divers bâtiments situés dans le territoire de la commission scolaire et ce, dans le cadre du programme *Villages branchés du Québec* ;

CONSIDÉRANT QUE les Parties reconnaissent que la construction a été complétée par «Télécommunications Xittel Inc» pour leur bénéfice commun ;

CONSIDÉRANT QUE les Parties ont identifié leurs droits de propriété dans les fibres indiquées au protocole d'entente et qu'elles ont convenu de procéder à la publication de leurs droits dans les fibres en procédant à la réquisition d'ouverture de fiches immobilières ;

CONSIDÉRANT QUE les Parties ont signé un premier acte de reconnaissance de droits de propriété et réquisitions d'ouverture de fiches immobilières devant Me Armand Bolduc, notaire, le vingt-neuf juin deux mille sept (29 juin 2007), sous le numéro 15 948 de ses minutes ;

CONSIDÉRANT QUE certains tronçons ont été complétés et/ou ajoutés suite à la signature de l'acte et qu'il est nécessaire de procéder à la signature et la publication d'un second acte de reconnaissance de droits de propriété et réquisitions d'ouverture de fiches immobilières et ce, sans l'intervention de la Commission scolaire Western Québec puisque cette dernière ne possède aucune fibre dans les nouveaux tronçons ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de procéder à la réquisition d'ouverture de fiches immobilières et à cet effet, de signer un acte notarié de reconnaissance de droit de propriété et de réquisition d'ouverture de fiches immobilières avec la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, la MRC Pontiac et Connexion Fibre Picanoc; et que la personne suivante, M. Harold Sylvain, soit autorisée, pour et au nom de la commission scolaire, à signer l'acte de reconnaissance de droit de propriété et de réquisition d'ouverture de fiches immobilières et tous les documents accessoires pour y donner plein effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le jeudi 25 juin 2009

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 RÉSOLUTION 2009-CC-112 **Achat regroupé pour le programme
« Projet personnel d'orientation
(PPO) », phase 4**

CONSIDÉRANT la nécessité pour la commission scolaire d'acheter du matériel pour le programme « Projet personnel d'orientation (PPO), phase 4 »;

CONSIDÉRANT l'offre de la Fédération des commissions scolaires du Québec de procéder à un achat regroupé provincial;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de mandater la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède en son nom dans l'appel d'offres regroupé provincial concernant le matériel nécessaire dans le cadre du programme « Projet personnel d'orientation (PPO) », phase 4 G09-10-145.

La commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais s'engage également à respecter le contrat-cadre liant la FCSQ et le(s) fournisseur(s) retenu(s). En conséquence, elle ne peut décider d'opter pour un autre (d'autres) fournisseur(s) ou de négocier des prix séparés pour elle-même.

De plus, elle s'engage à défrayer les coûts reliés à la gestion de l'appel d'offres et des contrats assumés par la FCSQ au montant de 5 % du total des achats convenus avant taxes.

Le directeur général est mandaté à signer tout document relatif auprès de la FCSQ afin de permettre l'achat du matériel nécessaire pour notre commission scolaire et d'en assurer le suivi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 **Dépôt des comptes rendus :**

- c) **Comité de coordination pédagogique du 19 mai 2009**
- d) **Comité des politiques pédagogiques du 16 avril 2009**
- e) **Comité consultatif ehdaa-parents du 12 mai 2009**
- f) **Comité des politiques pédagogiques du 27 mai 2009**

Dépôt.

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2009-CC-113 **Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire Monsieur Jacques Masseau;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-113 suite)

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseau que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 22 mai au 10 juin 2009 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2009-CC-114 **Approbation par la commission scolaire des budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes**

CONSIDÉRANT les budgets adoptés par les conseils d'établissement (articles 95 et 110.4);

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes (article 276);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources administratives de recommander au conseil des commissaires l'adoption du budget;

CONSIDÉRANT les documents déposés "Résolutions des conseils d'établissement adoptant les budgets 2009-2010 des écoles ou des centres et les budgets des établissements";

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes sous réserve des réajustements qui pourront être apportés en cours d'année selon les effectifs réels et de toute autre modification pouvant affecter les revenus et les dépenses de l'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2009-CC-115 **Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette de la commission scolaire, pour l'année scolaire 2009-2010**

CONSIDÉRANT que, conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c-I-13.3), la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2009-2010;

CONSIDÉRANT que la ministre a autorisé la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à adopter un budget dont les dépenses sont supérieures aux revenus;

CONSIDÉRANT que l'évaluation uniformisée, qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 1 723 683 872 \$ en conformité avec la loi et les règles budgétaires 2009-2010;

Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-115) suite

CONSIDÉRANT que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35¢;

CONSIDÉRANT que ce taux respecte les limites prévues par la loi;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Pilon que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis au Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 ¢.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 Changement de signataires des effets bancaires pour :

C-4.1 RÉSOLUTION 2009-CC-116 Changement des signataires des effets bancaires - établissements

CONSIDÉRANT le changement du personnel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures sont obligatoires parmi les personnes autorisées.

ÉTABLISSEMENT	SIGNATAIRES
Sieur-de-Coulonge	Denis Rossignol Deborah (Debbie) Miron-Romain René Allard
Cité étudiante de la Haute-Gatineau	Johanne Baker Suzanne Gagnon Suzie Lafrenière
Centre de formation professionnelle Vallée-de-la-Gatineau	Jean-Paul Gélinas Serge Lacourcière Jennifer Richard Richard Renaud Céline Laroche

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4.2 RÉSOLUTION 2009-CC-117 Changement de signataire des effets bancaires de la CSHBO

CONSIDÉRANT le départ prévu du directeur du service des ressources administratives;

Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-117) suite

CONSIDÉRANT la nécessité pour la commission scolaire de nommer des représentants pour exercer les pouvoirs de gestion suivants :

- émettre, accepter, endosser, recevoir paiement, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative et concilier tout compte relatif aux opérations de la commission scolaire;
- demander l'ouverture par la caisse de tout compte utile pour la bonne marche des opérations de la commission scolaire;
- signer tout document ou convention utile pour la bonne marche des opérations de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer des personnes en cas d'absence des personnes représentantes;

CONSIDÉRANT que les pouvoirs des représentants devront s'exercer de la façon suivante :

- en première instance la signature de la direction générale et de la présidence du conseil des commissaires;
- toujours deux signatures;
- toujours une signature d'un gestionnaire;
- toujours une signature d'un membre du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle d'autoriser les personnes suivantes à être signataires des effets bancaires pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais :

- Direction générale
- Présidence du conseil

et, en cas d'absence d'une des personnes, en assurant toujours l'obligation d'un représentant du personnel de gestion et d'un représentant du conseil :

- Direction du service des ressources financières
- Vice-présidence

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 RÉSOLUTION 2009-CC-118**Liste des commissaires vérificateurs pour l'année 2009-2010**

CONSIDÉRANT la nouvelle année financière;

CONSIDÉRANT que selon la procédure, les factures doivent être vérifiées par les commissaires;

Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-118) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la vérification des factures soit faite à tour de rôle par les commissaires suivants :

Date	Lieu	Nom du commissaire vérificateur
26 août 2009	Maniwaki	Guylaine Marcil
30 septembre 2009	Fort-Coulonge	Madeleine Aumond
28 octobre 2009	Fort-Coulonge	Eric Ethier
25 novembre 2009	Gracefield	Daniel Moreau
27 janvier 2010	Maniwaki	Bernard Caron
24 février 2010	Maniwaki	Charles Langevin
31 mars 2010	Gracefield	Diane Nault
28 avril 2010	Fort-Coulonge	Janique Lachapelle
19 mai 2010	Maniwaki	Annette Dumouchel
30 juin 2010	Maniwaki	Jacques Masseau

Cette vérification se fera au bureau de la direction du service des ressources administratives avant l'assemblée du conseil des commissaires. Les registres seront joints au dossier de l'assemblée pour examen.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-6 RÉSOLUTION 2009-CC-119 **Radiation des comptes de taxes avec des soldes de 3.00 \$ et moins**

CONSIDÉRANT la nécessité de simplifier la gestion des ressources financières;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil que les comptes de taxes avec des soldes de 3.00 \$ et moins, pour un montant total de **± 3 958,66 \$** soient radiés du rôle d'évaluation lors de l'opération de fin d'année financière par le service de taxation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-7 RÉSOLUTION 2009-CC-120 **Taux d'intérêts pour l'année scolaire 2009-2010**

CONSIDÉRANT que la commission doit fixer le taux d'intérêts sur les arrérages de taxes;

CONSIDÉRANT le tableau comparatif des taux d'intérêts chargés par d'autres commissions scolaires ainsi que la Ville de Maniwaki (voir tableau ci-dessous);

Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-120) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin que le taux d'intérêts soit fixé à 12 % pour l'année 2009-2010.

Comparatif

COMMISSION SCOLAIRE	TAUX % (en vigueur)
Des Draveurs	16
Au Cœur-des-Vallées	19
Western Québec	16
Des Portages de l'Outaouais	14
Pierre Neveu	14
Des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	12
Ville de Maniwaki	15

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-8 RÉSOLUTION 2009-CC-121 **Concession de cafétéria – contrat 2009-2012
- école Sacré-Cœur de Gracefield**

CONSIDÉRANT que le contrat de concession pour la cafétéria de l'école Sacré-Coeur de Gracefield prend fin le 30 juin 2009;

CONSIDÉRANT la satisfaction de la direction de l'école Sacré-Cœur de Gracefield envers la concessionnaire;

CONSIDÉRANT que Madame Danielle Filiatrault, directrice générale, accepte de renouveler le contrat du Regroupement des Clubs de l'âge d'or de la Vallée-de-la-Gatineau et des Collines moyennant un loyer de 1\$ l'an ainsi que des coûts d'utilisation fixés à 5% du montant des ventes effectuées lors de l'utilisation de la cuisine pour le service de traiteur;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay de renouveler le contrat de concession de la cafétéria du Regroupement de l'âge d'or, selon les conditions stipulées au contrat de concession et ce, pour une durée d'un an renouvelable pour deux années additionnelles, soit du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2012.

De plus, il est résolu que la présidente, Madame Diane Nault, et le directeur général, Monsieur Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat de concession de la cafétéria de l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur de Gracefield.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le jeudi 25 juin 2009

C-9 RÉSOLUTION 2009-CC-122 **Concession de cafétéria – contrat 2009-2012 - CEHG**

CONSIDÉRANT que le contrat de concession de cafétéria de l'école CEHG se termine le 30 juin 2009;

CONSIDÉRANT que le concessionnaire ne désire pas renouveler le contrat;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture a eu lieu le 18 juin 2009;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation et du directeur des services administratifs;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle d'octroyer le contrat de concession de la cafétéria de la CEHG à Traiteur Lindocile moyennant un loyer de 2 000 \$ par année ainsi que des coûts d'utilisation fixés à 5% du montant des ventes effectuées lors de l'utilisation de la cuisine pour le service de traiteur.

Ce contrat sera octroyé selon les conditions stipulées au contrat de concession et ce pour une durée d'un an renouvelable pour deux années additionnelles, soit du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2012.

De plus, il est résolu que la présidente, madame Diane Nault, et le directeur général, monsieur Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat de concession de la cafétéria de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-10 RÉSOLUTION 2009-CC-123 **Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de discuter du point C-10 (Concession de cafétéria – ESSC 2009-2010) en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2009-CC-124 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2009-CC-125 **Concession de cafétéria – contrat 2009-2012 - ESSC**

CONSIDÉRANT que le contrat de concession de cafétéria de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge se termine le 30 juin 2009;

Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-125) suite

CONSIDÉRANT que le concessionnaire ne désire pas renouveler le contrat;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture a eu lieu le 18 juin 2009;

CONSIDÉRANT la recommandation du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault d'octroyer le contrat de concession de la cafétéria de l'ESSC à M. Robert Héroult moyennant un loyer de 1 800 \$ par année ainsi que des coûts d'utilisation fixés à 5% du montant des ventes effectuées lors de l'utilisation de la cuisine pour le service de traiteur.

Ce contrat sera octroyé selon les conditions stipulées au contrat de concession et ce pour une durée d'un an renouvelable pour deux années additionnelles, soit du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2012.

De plus, il est résolu que la présidente, madame Diane Nault, et le directeur général, monsieur Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat de concession de la cafétéria de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Le vote a été demandé pour cette résolution. Tous les commissaires ont voté en faveur, sauf la commissaire madame Annette Dumouchel. Celle-ci a demandé que son vote soit inscrit.

C-11 RÉSOLUTION 2009-CC-126

Amélioration de l'accès aux bâtiments pour les personnes handicapées – Mesure 30650 - centre administratif et centre St-Eugène

CONSIDÉRANT l'allocation du MELS dans le cadre de la mesure 30650 « Amélioration de l'accès aux bâtiments pour les personnes handicapées » pour l'année financière 2008-2009;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité EHDAA d'entreprendre des travaux dès que possible pour améliorer l'accès du centre administratif et du centre St-Eugène (voir extrait du compte rendu du 10 juin 2009 au verso);

CONSIDÉRANT que la commission scolaire procédera à un appel d'offres public durant la période estivale;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marise Veilleux et résolu d'autoriser le directeur général à octroyer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la plus basse soumission conforme et que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général, Monsieur Harold Sylvain soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le jeudi 25 juin 2009

C-12 RÉSOLUTION 2009-CC-127

**Installations pétrolières CEHG
– MDB-067C**

CONSIDÉRANT le budget alloué dans le cadre de la mesure 50690 « Maintien des bâtiments 2008-2009 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 17 juin 2009;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'ingénieur Monsieur Stéphane Bouchard de la firme conseil Génivar, d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'accepter la plus basse soumission conforme de J.R. Dumas inc., au montant de 51 956\$ (taxes incluses) et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général, Monsieur Harold Sylvain soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-13 RÉSOLUTION 2009-CC-128

**Appel de candidature et
demande de proposition pour
obtenir les services d'une ESE
(Entreprise de services
éconergétiques)**

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) demande à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais de faire un effort pour réduire sa consommation énergétique unitaire de quelque 7 % par rapport à celle de 2002-2003 et que l'atteinte de la cible est pour 2010;

CONSIDÉRANT la récente entente intervenue entre la FCSQ et Hydro-Québec qui offre l'opportunité à la CSHBO de bénéficier d'une subvention additionnelle pour les honoraires d'un accompagnateur reconnu;

CONSIDÉRANT que Monsieur Roméo Lajoie, ex-directeur des équipements scolaires au MELS est reconnu par ladite entente;

CONSIDÉRANT que M. Lajoie a offert ses services pour accompagner la CSHBO tout en recommandant que la CSHBO retienne également les services d'un expert technique;

CONSIDÉRANT que les services administratifs devront revenir au Conseil pour faire approuver le mandat de confier à la firme ayant présenté la meilleure proposition de réaliser une étude de faisabilité;

Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-128) suite

CONSIDÉRANT que d'ici cette étape il n'y a aucun honoraire à prévoir pour les firmes ayant préparé leur proposition;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy et résolu que le régisseur des services administratifs, Monsieur Charles Pétrin soit autorisé à enclencher un processus d'appel de candidatures, puis de propositions afin de retenir un maximum de trois (3) firmes en vue de leur demander de préparer une proposition d'implanter des mesures d'économie d'énergie visant à atteindre la cible fixée par le MELS;

et que la présidente, madame Diane Nault et le directeur général, monsieur Harold Sylvain soient mandatés pour signer une entente avec monsieur Roméo Lajoie comme accompagnateur et un expert technique éventuellement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-14 Informations sur projets majeurs en cours

M. Beudin dépose et présente les documents. Il répond aux questions des commissaires mesdames Janique Lachapelle et Annette Dumouchel.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**D-1 RÉSOLUTION 2009-CC-129 Démissions**

CONSIDÉRANT les lettres de démission déposées à la direction des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil de prendre acte de la démission des personnes suivantes :

NOMS	FONCTION
Linda Crompt	Agente de bureau C11
Claire Tremblay	Enseignante musique
Sonia Coulombe	Enseignante Pie-XII

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 RÉSOLUTION 2009-CC-130 Règlement modifiant le règlement relatif à l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique*

CONSIDÉRANT la pratique, jusqu'ici, de tenir des réunions à distance lors des séances de novembre, janvier, février et mars de chaque année;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil des commissaires de faire en sorte que les séances de novembre et de mars de chaque année se tiennent dorénavant à Gracefield et ne soient pas organisées selon la formule des réunions à distance;

Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-130) suite

CONSIDÉRANT le projet de règlement adopté lors de la séance du 29 avril 2009 du conseil des commissaires et les avis publics qui ont été publiés;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle d'approuver le règlement modifiant le règlement relatif à l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique*, aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

SÉANCES HIVERNALES

Les séances ordinaires du conseil des commissaires qui se tiennent entre le 15 décembre et le 28 février de chaque année scolaire se dérouleront d'office à la salle des Hauts-Bois (331, rue du Couvent, Maniwaki). Il sera aussi possible, pour les commissaires qui le désirent, d'utiliser la salle située à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge (250, chemin de la Chute, Fort-Coulonge). Cette salle est reliée à la salle des Hauts-Bois, *via* des équipements de transmission de la voix et de l'image, permettant une participation simultanée aux débats. Conformément à l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique*, la personne qui préside la séance doit être physiquement présente au lieu fixé pour la séance (salle des Hauts-Bois), tout comme le directeur général ou la directrice générale. De plus, un commissaire ou une commissaire qui participe à la séance par l'intermédiaire d'équipements de transmission de la voix et de l'image est réputé(e) être présent(e) à cette séance.

AUTRES SÉANCES

Les séances ordinaires du conseil des commissaires qui se tiennent avant le 15 décembre ou après le 28 février de chaque année scolaire, ainsi que les séances extraordinaires qui se tiennent durant l'entièreté de chaque année scolaire, peuvent elles aussi se dérouler selon la formule décrite ci-haut, mais à la condition qu'au moins deux commissaires en fassent la demande auprès du secrétariat général et que ladite demande soit approuvée par la présidence. L'autorisation n'est valide que pour une seule séance.

PARTICIPATION HORS TERRITOIRE

Dans certaines circonstances exceptionnelles, si un ou une commissaire se trouvant hors du territoire de la commission scolaire désire participer à une séance du conseil des commissaires, *via* des équipements de transmission de la voix (par exemple : téléphone) ou des équipements de transmission de la voix et de l'image (par exemple : webcam), il lui sera possible de le faire s'il en a formulé préalablement la demande auprès du secrétariat général et si ladite demande a été approuvée par la présidence. La demande doit être formulée au moins deux semaines à l'avance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 RÉSOLUTION 2009-CC-131

Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CONSIDÉRANT la résolution 2009-CC-068, sur le projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, adoptée le mercredi 29 avril 2009 ;

CONSIDÉRANT les avis publics parus dans les journaux;

Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-131) suite

CONSIDÉRANT que le secrétariat général n'a reçu aucun commentaire, ni aucune suggestion quant à ce projet de règlement,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay d'approuver le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires (projet de règlement qui fera l'objet de consultations et de publication d'avis public, ainsi qu'il est prescrit par la *Loi sur l'instruction publique*), aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

Le jour :	Le lieu :
26 août 2009	Maniwaki
30 septembre 2009	Fort-Coulonge
28 octobre 2009	Fort-Coulonge
25 novembre 2009	Gracefield
27 janvier 2010	Maniwaki
24 février 2010	Maniwaki
31 mars 2010	Gracefield
28 avril 2010	Fort-Coulonge
19 mai 2010	Maniwaki
30 juin 2010	Maniwaki

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-4 RÉSOLUTION 2009-CC-132 Centraide

CONSIDÉRANT le décret numéro 390-2006, adopté par le conseil des ministres du Québec le 10 mai 2006, concernant la campagne de sollicitation auprès du personnel et des personnes retraitées des secteurs public et parapublic ;

CONSIDÉRANT que ces nouvelles dispositions font en sorte que la campagne de sollicitation annuelle auprès du personnel des secteurs public et parapublic (déductions à la source) se fera dorénavant au profit de trois organismes, soit Centraide, la Société canadienne de la Croix-Rouge et les seize partenaires de Partenairesanté – Québec, selon le choix des donateurs, en collaboration avec Entraide – secteurs public et parapublic (autrefois Centraide – secteurs public et parapublic) ;

CONSIDÉRANT que les organismes publics de la santé et de l'éducation ont le choix de participer ou non à cette campagne de sollicitation ;

Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-132) suite

CONSIDÉRANT que les donations faites à Centraide sont retournées directement dans le milieu local et favorisent les organismes de nos régions ;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires, en juin 2006, par la résolution 2006-CC-070, puis en mai 2007, par la résolution 2007-CC-083, puis en mai 2008, par la résolution 2008-CC-084, avait décidé de continuer la campagne Centraide avec Centraide Gatineau/Labelle/Hauts-Laurentides, pour une période d'un an à chaque fois;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil de renouveler l'entente conclue avec Centraide Gatineau/Labelle/Hauts-Laurentides pour une période d'un an, soit pendant l'année scolaire 2009-2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-5 RÉSOLUTION 2009-CC-133 **Plan triennal de répartition et de destination des immeubles**

CONSIDÉRANT la résolution 2009-CC-066, sur le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles, adoptée par le conseil des commissaires le mercredi 29 avril 2009;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès des municipalités, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du comité de parents, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau et résolu d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté ci-après.

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION
ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES
(SELON L'ARTICLE 211 L.I.P.)**

(Légende à la fin)

Prévisions des effectifs scolaires pour 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012, selon le MELS.

<i>2009-2010 :</i>	<i>1 692 élèves au primaire</i>
	<i>1 243 élèves au secondaire</i>
<i>2010-2011 :</i>	<i>1 684 élèves au primaire</i>
	<i>1 154 élèves au secondaire</i>
<i>2011-2012 :</i>	<i>1625 élèves au primaire</i>
	<i>1121 élèves au secondaire</i>

(RÉSOLUTION 2009-CC-133) suite

CODES BÂTISSSES	IMMEUBLES	2009-2010	2010-2011	2011-2012
774-026	Sieur-de-Coulonge 250, chemin de la Chute Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 950 élèves	2-3-5	2-3-5	2-3-5
774-011	Poupore 25, rue Coulonge Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 360 élèves	1	1	1
774-012	Saint-Pierre 33, rue Romain Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 130 élèves	1-6	1-6	1-6
774-022	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur 89, chemin Pembroke Chapeau (Québec) JOX 1MO Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-027	Centre multiservices du Pontiac 1, rue Front Sud Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO Capacité d'accueil : 110 élèves	3	3	3
774-004	Sainte-Anne, no 1 166, chemin des Outaouais Île-du-Grand-Calumet (Québec) JOX 1JO Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1
774-008	Sainte-Marie 55, rue Martineau Otter Lake (Québec) JOX 2PO Capacité d'accueil : 150 élèves	1-6	1-6	1-6
774-065	Sacré-Coeur 11, rue St-Eugène Gracefield (Québec) JOX 1WO Capacité d'accueil : 770 élèves	1-2	1-2	1-2
774-001	Saint-Nom-de-Marie 8, rue Laramée Lac Ste-Marie (Québec) JOX 1ZO Capacité d'accueil : 150 élèves	1	1	1
774-024	Sainte-Thérèse 1, chemin de l'École Lac Cayamant (Québec) JOX 1YO Capacité d'accueil : 50 élèves	1	1	1
774-007	Reine-Perreault 2, chemin Blue Sea Lac Blue Sea (Québec) JOX 1CO Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1

(RÉSOLUTION 2009-CC-133) suite

774-006	Notre-Dame-de-Grâce 47, rue Principale, CP 40 Bouchette (Québec) JOX 1EO Capacité d'accueil : 130 élèves	1	1	1
774-029	Académie Sacré-Coeur 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8 Capacité d'accueil : 280 élèves	1	1	1
774-009	Sainte-Croix 8, chemin de la Ferme Messines (Québec) JOX 2JO Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-067	Cité étudiante de la Haute-Gatineau 211, rue Henri-Bourassa Maniwaki (Québec) J9E 1E4 Capacité d'accueil : 1 750 élèves	1-2-3	1-2-3	1-2-3
774-013	Couvent du Christ-Roi 148, boulevard Desjardins Maniwaki (Québec) J9E 2E1 Capacité d'accueil : 190 élèves	1	1	1
774-010	Pie-XII 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8 Capacité d'accueil : 140 élèves	1	1	1
774-019	Saint-Boniface 459, route 105 Bois-Franc (Québec) J9E 3A9 Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1
774-021	Dominique-Savio 8, rue du Collège Montcerf (Québec) JOW 1NO Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1
774-023	Sacré-Coeur 1317, route transcanadienne Grand-Remous (Québec) JOW 1EO Capacité d'accueil : 210 élèves	1	1	1
774-014	Couvent Notre-Dame-du-Désert 331/335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5 Capacité d'accueil : 311 élèves	4-5	4-5	4-5
774-015	Saint-Eugène 67, chemin Rivière-Gatineau Déléage (Québec) J9E 3A5 Capacité d'accueil : 120 élèves	4	4	4
774-016	Christ-Roi (garçons) 247, rue Moncion Maniwaki (Québec) J9E 2G6	7	7	7

Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-133) suite

774-002	Académie St-Joseph 67, rue St-Joseph Gracefield (Québec) JOX 1WO Capacité d'accueil : 60 élèves	4	4	4
774-018	Fatima 183, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 160 élèves	4-5	4-5	4-5
774-005	Laval 29, rue Principale Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) JOX 2XO Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-003	Saint-Jean-Bosco 106, rue Mccuaig Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO	6	6	6
774-020	Bureaux administratifs 185, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	6	6	6
LÉGENDE				
(1) Primaire		(2) Secondaire		
(3) Formation professionnelle		(4) Éducation des adultes		
(5) Administration		(6) Autres		
(7) Bâtiments excédentaires				

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**D-6 RÉSOLUTION 2009-CC-134****Adoption des actes d'établissement des écoles et des centres**

CONSIDÉRANT la résolution 2009-CC-067, sur le projet d'actes d'établissement des écoles et des centres, adoptée le mercredi 29 avril 2009 ;

CONSIDÉRANT le plan triennal de répartition et de destination des immeubles ;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du comité de parents, conformément à l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la commission scolaire émette les actes d'établissements suivants pour l'année scolaire 2009-2010 et les années suivantes.



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

**ACTES D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES ET DES CENTRES
ANNÉE SCOLAIRE 2009-2010 et les années suivantes**

774-001

École secondaire Sieur-de-Coulonge

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Fort-Coulonge (Québec), JOX 1VO

Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-134) suite

Ordre d'enseignement : *secondaire : 1^{er} et 2^e cycles*
 Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*

Bâtisse : 774B026

Sieur-de-Coulonge

250, ch. de la Chute, C.P. 760
 Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0

- Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants : 129, 130, 132, 136, 136A, 137, 138, 141, 145 et 147

774-002

École Primaire Pontiac

Adresse : 25, rue Coulonge, C.P. 549, Fort-Coulonge (Québec), J0X 1V0

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 1^{er} et 2^e cycles*
Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles
 Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*

Bâtisses : 774B004

Sainte-Anne, no 1

166, ch. des Outaouais
 Grand-Calumet (Québec) J0X 1J0

- Tous les locaux
- 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
- 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B008

Sainte-Marie

55, rue Martineau
 Otter Lake (Québec) J0X 2P0

- Tous les locaux
- 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
- 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B011

Poupore

25, rue Coulonge
 Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0

- Tous les locaux
- 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
- 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B012

Saint-Pierre

33, rue Romain
 Fort-Coulonge (Québec) J0X1V0

- Tous les locaux
- 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
- 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B022

Notre-Dame-du-Sacré-Cœur

89, ch. Pembroke
 Chapeau (Québec) J0X 1M0

- Tous les locaux
- 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
- 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

886B025

Jean-Paul II (L'Envolée)

7, rue Morin
 Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0

- Locaux à usage exclusif : E-04, E-05, E-06, E-07, E-12, R-09, R-39-1
- Locaux partagés : E-16, E-18, R-03, R-04, R-12, R-13, R-14, R-21, R-26, R-30, R-32
- 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
- 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

(RÉSOLUTION 2009-CC-134) suite

774-003**École du Cœur-de-la-Gatineau**

Adresse : 11, rue St-Eugène, C.P. 313, Gracefield (Québec), JOX 1W0

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 1^{er} et 2^e cycles*
Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles
Secondaire : 1^{er} et 2^e cycles

Clientèle : régulière et E.H.D.A.A.

Bâtisses : 774B001 **Saint-Nom-de-Marie**
8, rue Laramée
Lac Saint-Marie (Québec) J0X 1Z0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire774B006 **Notre-Dame-de-Grâce**
47, rue Principale, C.P. 40
Bouchette (Québec) J0X 1E0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire774B007 **Reine-Perreault**
2, ch. Blue Sea, C.P. 130
Blue Sea (Québec) J0X 2C0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire774B024 **Sainte-Thérèse**
1, ch. de l'École
Cayamant (Québec) J0X 1Y0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire774B065 **Sacré-Cœur**
11, rue St-Eugène, C.P. 313
Gracefield (Québec) J0X 1W0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
➤ 1^{er} et 2^e cycles du secondaire**774-004****École Le Rucher de la Vallée de la Gatineau**

Adresse : 248, rue Notre-Dame, Maniwaki (Québec), J9E 2J8

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 1^{er} et 2^e cycles*
Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles
Clientèle : *régulière et E.H.D.A.A.*Bâtisses : 774B005 **Laval**
29, rue Principale
Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) J0X 2X0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-134) suite

- 774B009 **Sainte-Croix**
8, ch. de la Ferme
Messines (Québec) J0X 2J0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B010 **Pie-XII**
122, rue Comeau
Maniwaki (Québec) J9E 2S8
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B013 **Couvent du Christ-Roi**
148, boul. Desjardins
Maniwaki (Québec) J9E 2E1
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B016 **Christ-Roi (garçons)**
247, rue Moncion
Maniwaki (Québec) J9E 2G6
➤ Tous les locaux
➤ Pas d'enseignement
- 774B019 **Saint-Boniface**
459, route 105, C.P. 5
Bois-Franc (Québec) J9E 3A9
➤ Tous les locaux
➤ 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B021 **Dominique-Savio**
8, rue du Collège
Montcerf-Lytton (Québec) J0W 1N0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^e cycle du primaire
- 774B023 **Sacré-Cœur**
1317, route Transcanadienne, C.P. 106
Grand-Remous (Québec) J0W 1E0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B029 **Académie Sacré-Cœur**
248, rue Notre-Dame
Maniwaki (Québec) J9E 2J8
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774-005

École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : *Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles*
*Secondaire : 1^{er} et 2^e cycles*Clientèle : *régulière et E.H.D.A.A.*

Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-134) suite

- Bâtisse : 774B067 **Cité étudiante de la Haute-Gatineau**
 211, rue Henri-Bourassa
 Maniwaki (Québec) J9E 1E4
- Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants : 126, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 160, 161, 161A, 161B, 161C, 161D, 161E, 161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 165, 166C, 168, 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S, ainsi que la cour intérieure près de la serre, 143D, 235, 261, 264, 264.1, 266, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279 et 280)
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
 - 1^{er} et 2^e cycles du secondaire
-

774-307

Établissement des adultes CSHBO

Adresse : 335, rue du Couvent, Maniwaki (Québec), J9E 1H5

Ordre d'enseignement : *formation générale des adultes*

- Bâtisses : 774B002 **Académie St-Joseph**
 67, rue St-Joseph , C.P. 418
 Gracefield (Québec) J0X 1W0
- Tous les locaux
- 774B014 **Couvent Notre-Dame-du-Désert**
 335, rue du Couvent
 Maniwaki (Québec) J9E 1H5
- Les locaux 132, 133, 134, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 143, 144, 233, 234, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 323, 323-A, 324, 324-B, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332 et 333 (les autres locaux du bâtiment relèvent du centre administratif, situé dans le même édifice mais sous l'adresse civique «331, rue du Couvent, Maniwaki»)
- 774B015 **St-Eugène**
 67, ch. de la Rivière-Gatineau
 Déléage (Québec) J9E 3A5
- Tous les locaux
- 774B018 **Fatima**
 183, rue Principale
 Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0
- Tous les locaux
-

774-408

Centre de formation professionnelle Pontiac

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Fort-Coulonge (Québec), J0X 1V0

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*

- Bâtisse : 774B026 **Sieur-de-Coulonge**
 250, ch. de la Chute, C.P. 760
 Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0
- Les locaux suivants : 129, 130, 132, 136, 136A, 137, 138, 141, 145 et 147
- 774B027 **Centre multiservices du Pontiac**
 1, rue Front Sud
 Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0
- Tous les locaux

Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-134) suite

774-410

Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*

Bâtisse : 774B067

Cité étudiante de la Haute-Gatineau

211, rue Henri-Bourassa

Maniwaki (Québec) J9E 1E4

- Les locaux suivants : 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S, 127, 128, 129, 130, 130-1, 130B, 130C, 130D, 130E, 130F, 130G, 132, 133, 160, 161, 161A, 161B, 161C, 161D, 161E, 161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 174, 175, ainsi que la cour intérieure près de la serre.

Secrétaire général
M. Michel Houde**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ****D-7** RÉSOLUTION 2009-CC-135**Projet de règlement sur le code d'éthique et de déontologie des commissaires.**

CONSIDÉRANT l'obligation pour la commission scolaire d'intégrer au code d'éthique et de déontologie l'embauche d'un commissaire à l'éthique selon d'article 175.1 de la L.I.P.;

CONSIDÉRANT l'obligation de produire un avis public avant l'adoption de ce règlement;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil de mandater le secrétariat général de procéder aux avis public du projet de règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des commissaires ci-joint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**D-8** RÉSOLUTION 2009-CC-136**Nomination du comité de sélection pour le poste de commissaire à l'éthique.**

CONSIDÉRANT l'obligation pour la commission scolaire d'embaucher un commissaire à l'éthique selon l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de procéder en collaboration avec la commission scolaire des Draveurs et la commission scolaire des Portages de l'Outaouais pour l'embauche de ce commissaire;

CONSIDÉRANT que les 3 commissions scolaires doivent être représentées au comité de sélection;

Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-136) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil de nommer la présidente madame Diane Nault comme représentante de la commission scolaire au comité de sélection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2009-CC-137

Nomination du comité de sélection pour le poste de commissaire à l'éthique.

CONSIDÉRANT l'obligation pour la commission scolaire d'embaucher un commissaire à l'éthique selon l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de procéder en collaboration avec la commission scolaire des Draveurs et la commission scolaire des Portages de l'Outaouais pour l'embauche de ce commissaire;

CONSIDÉRANT que les 3 commissions scolaires doivent être représentées au comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de nommer la commissaire madame Guylaine Marcil comme substitut de la commission scolaire au comité de sélection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-9 RÉSOLUTION 2009-CC-138

Nomination d'une agente d'administration

CONSIDÉRANT les engagements pris par le conseil;

CONSIDÉRANT l'expérience pertinente et les capacités de la personne;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du service des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseau de nommer Mme Diane Clément à titre d'agente d'administration au service des finances. Mme Clément entrera en fonction le 3 août 2009 et sera soumise à une période probatoire d'une (1) année qui sera évaluée par le directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-10 a) RÉSOLUTION 2009-CC-139

Nomination direction de l'établissement Cité étudiante de la Haute-Gatineau

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-139) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron de nommer M. Robert Giard à titre de directeur de l'établissement Cité étudiante de la Haute-Gatineau. M. Giard entrera en fonction le 1^{er} juillet 2009 et sera soumis à une période probatoire d'une (1) année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) RÉSOLUTION 2009-CC-140 **Nomination d'une directrice à l'établissement Cœur de la Gatineau**

CONSIDÉRANT la situation de l'ouverture de poste de direction à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau;

CONSIDÉRANT la nouvelle affectation de M. Robert Giard;

CONSIDÉRANT la difficulté de doter les postes de direction d'établissement;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marise Veilleux de nommer Mme Manon Laplante Lauriault à titre de directrice de l'établissement Cœur de la Gatineau, à partir du 1^{er} juillet 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-11 Liste des besoins en enseignement

M. Houde dépose la liste et note qu'elle n'est déjà plus à jour.

D-12 Comptes-rendus

- **CRT – professionnels**
- **Comité qualité de vie**

Les comptes-rendus sont déposés.

D-13 RÉSOLUTION 2009-CC-1141 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de discuter du point D-13 (Cour d'appel) en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2009-CC-142 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-14 RÉSOLUTION 2009-CC-143 Nomination direction du service des ressources financières.

CONSIDÉRANT l'impossibilité de combler le poste à la direction du service des ressources administratives;

Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-143) suite

CONSIDÉRANT le changement à la structure administrative;

CONSIDÉRANT la politique de dotation de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil de nommer Mme Manon Riel à titre de directrice du service des ressources financières et ce, à compter du 1^{er} juillet 2009. Mme Riel sera en probation pour une période de six mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E- AUTRES :**E-1 Questions des commissaires**

M. Rondeau répond aux questions du commissaire monsieur Charles Langevin, relativement à l'état d'avancement du projet de téléphonie IP. M. Sylvain répond aux questions de la commissaire madame Chantal Tremblay, au sujet des fouilles de casier.

E-2 Mention spéciale

La commissaire madame Annette Dumouchel rend hommage à M. Beaudin, dont c'est la dernière participation à une séance du conseil des commissaires, étant donné qu'il prend sa retraite d'ici quelques jours. Elle lui souhaite une bonne retraite. La commissaire madame Guylaine Marcil souligne que M. Beaudin avait également beaucoup aidé le comité piscine du Pontiac. Le commissaire monsieur Daniel Moreau, enfin, note que M. Beaudin a joué un rôle utile dans la transition entre les anciennes commissions scolaires et la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

M. Beaudin remercie les personnes présentes de leur collaboration au fil des années.

E-3 RÉSOLUTION 2009-CC-144 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 26 août 2009, à Maniwaki

 Secrétaire général

 Présidente